

président à temps plein de la Commission du système métrique a été nommé. Il a entrepris la constitution d'un groupe de commissaires travaillant à temps partiel, qui représenteraient toutes les régions ainsi que tous les paliers de l'économie et a organisé la première réunion de la Commission le 19 janvier 1972.

La conversion au système métrique doit être étayée par l'existence de normes exprimées en unités métriques SI. Les normes établissent les exigences relatives aux produits, aux matériaux, aux outils, aux procédés et aux services pour en assurer l'uniformité et garantir la sécurité de leurs utilisateurs. Elles sont donc l'un des instruments essentiels à la réalisation de la conversion au système métrique.

Les normes en usage au Canada peuvent être classées selon le niveau auquel elles sont approuvées. Ces niveaux sont l'entreprise, la branche d'activité et l'organisme de normalisation, ainsi que les niveaux national et international. Le Conseil des normes du Canada est chargé d'assurer la coordination nécessaire à la conversion des normes à l'intérieur du Canada; il est également membre de l'Organisation internationale de normalisation et parraine la participation canadienne à la Commission électro-technique internationale. Ces dernières organisations, qui ont leur siège à Genève, représentent des organisations nationales membres de pays qui groupent les quatre cinquièmes de la population mondiale.

Conséquences de la conversion sur la vie quotidienne

Dans les supermarchés, les unités métriques utilisées sur les emballages d'aliments sont déjà devenues familières aux consommateurs. Les effets de la conversion pourront ainsi s'infiltrer dans la vie de tous les Canadiens, bien que l'adoption des normes et du langage métriques puisse n'avoir que peu ou pas d'effets sur certains produits, notamment ceux désignés par des numéros de tailles (comme les vêtements de femmes) qui n'en sont pas les dimensions réelles.

Bien après l'usage généralisé du système métrique, des milliers de foyers posséderont encore des articles en unités impériales. Les gens ne jetteront pas leur pese-personne avant qu'il ne fonctionne plus. Les cuisinières à thermomètre gradué en degrés Celsius apparaîtront sur le marché, mais le vieux poêle pourra encore servir pendant 10 ou 15 ans. La conversion au système métrique n'aura aucun effet apparent sur des articles domestiques comme les grille-pain, les batteurs, les brûleurs à mazout, les moteurs électriques, les outils de jardinage, les tondeuses à gazon et nombre d'autres appareils pour lesquels les dimensions sont sans intérêt. Même si un jour, une nouvelle tondeuse coupera le gazon sur une largeur de 48 cm au lieu de 19 pouces, l'utilisateur n'y verra guère de différence.

Dans les sports, la conversion peut prendre plusieurs aspects. Toutes les compétitions internationales de natation et d'athlétisme font appel au système métrique. Dans la plupart des sports se pratiquant sur des courts et des terrains, l'adaptation sera probablement la règle et on gardera généralement les mêmes dimensions mais en les exprimant en termes métriques. Il serait difficile d'apporter des changements importants à un terrain de baseball car cela aurait des effets sur le jeu: la distance entre les buts demeurera la même, bien qu'on dira qu'elle mesure 27.43 m au lieu de 90 pieds. La même situation vaudra pour le basketball, le tennis et le squash. En ce qui concerne le football, la conversion présenterait peu de difficultés étant donné que le terrain a presque exactement 100 m (mètres) de long.

Dans le domaine important des transports, les limites de vitesse sur les routes figurent parmi les cas de conversion les plus évidents. Les ajustements sont faits au chiffre rond le plus rapproché: par exemple, si on convertit 50 milles à l'heure, cela donne tout près de 80 kilomètres à l'heure. On a décidé qu'en septembre 1977, les limites de vitesse sur les routes canadiennes ne seront plus exprimées en